



Groupe 1: GESTION DE L'EAU

Relevé de conclusions de la Séance 2 du 7 janvier 2009

1. Introduction

M. Régis TEHET, Président du Groupe "Gestion de l'eau" du Grenelle Local de l'Environnement remercie les personnes présentes de leur participation à cette réunion portant sur la ressource en eau.

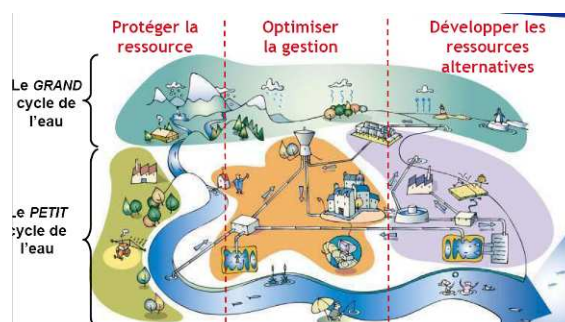
Une visite de la station de pompage de l'eau potable de la commune de Saint-Memmie a réuni une partie du groupe de travail dès 16 h 30.

M. Gérard GAMBIN, Maire Adjoint de la commune de Saint-Memmie et M. Didier NANTIER, Directeur des services techniques, nous ont présenté le dispositif de pompage et ses caractéristiques.

Régis TEHET présente ensuite un diaporama avant de lancer le débat sur le thème du jour.

Il rappelle que les membres du groupe ont retenu 4 thèmes de travail en reprenant le circuit de l'eau.

- La ressource en eau;
- Les réseaux d'eau potable;
- Les réseaux d'assainissement;
- Les dispositifs d'épuration



L'eau souterraine circule partout sous nos pieds.

Dans le sous-sol, l'eau remplit les vides de la roche qui se comporte comme une éponge gorgée d'eau.

Selon la nature du sol, l'eau s'infiltré plus ou moins rapidement:

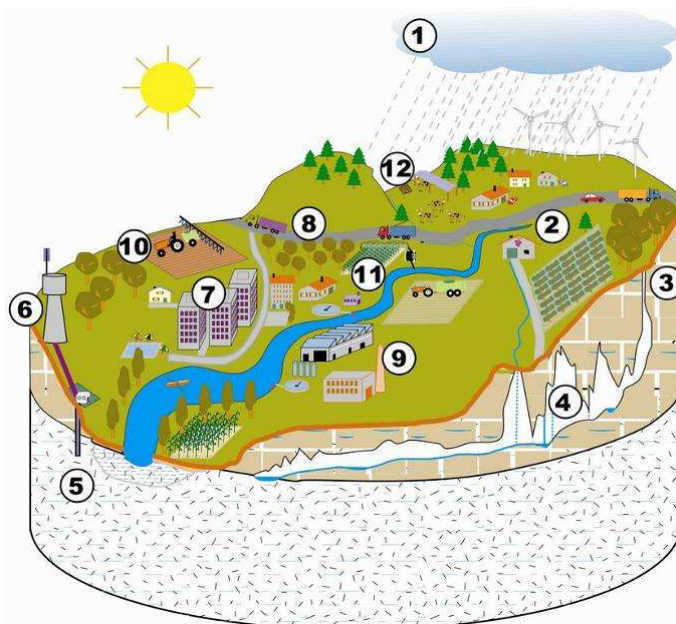
- Sablonneux 1 mètre par minute;
- Karstique 1 mètre par heure;
- Crayeux 1 mètre par an.

Régis TEHET insiste sur les points suivants:

- ⇒ L'eau est une ressource indispensable ;
- ⇒ Chaque citoyen doit avoir accès à une eau de qualité et à un coût abordable ;
- ⇒ La ressource en eau n'est pas illimitée ;
- ⇒ Nécessité de la protéger et de ne pas la gaspiller.

L'exemple du champ captant de Châlons-en-Champagne montre l'importance des surfaces sur lesquelles une action serait nécessaire.

- Périmètre immédiat 40 ha
- Périmètre rapproché
- Périmètre éloigné 250 ha
- Surface prioritaire du bassin d'alimentation 13.000 ha
- Bassin d'alimentation 30.000 ha



2. La ressource en eau

Les actions suivantes sont proposées et devront faire l'objet de fiches actions qui seront mises en forme pour une validation par le groupe de travail:

- 1) Joindre aux factures d'eau potable une information sur les actions à mener par chaque usagé de l'eau afin de sensibiliser l'ensemble de la population concernée.
- 2) Augmenter le nombre d'analyses d'eau afin de rechercher la présence de plus molécules.
- 3) Promouvoir la consommation de l'eau du robinet: améliorer la qualité gustative notamment les goûts de chlore.
- 4) Renforcer les moyens d'information aux agriculteurs dans le bassin d'alimentation de captage.

En rappelant les actions actuelles de la profession agricole:

- Plan eau
 - Directive nitrate
 - Eco phyto
 - Cellule captage à la chambre d'agriculture
 -
- 5) Faire des expériences de désherbage mécanique avec l'aide des collectivités.
 - 6) Sécuriser et diversifier la ressource en eau : une étude est en cours de réalisation par la Ville de Châlons-en-Champagne en collaboration avec la Ville de Saint-Memmie et le Syndicat du Mont Louvet. Des actions devront découler de cette démarche.
 - 7) Réaliser une étude bassin d'alimentation sur le forage de Saint-Memmie, qui est un captage prioritaire.
 - 8) Engagement des communes de l'agglomération sur la diminution des désherbages chimiques.
 - 9) Réduire de 50 % l'emploi des produits phytosanitaires en application du grenelle national mais, localement, dans les parcelles de la zone prioritaire du Bassin d'alimentation de captage.
 - 10) Promouvoir l'agriculture biologique dans les bassins d'alimentation de captage avec engagement des communes sur la consommation de produits bio locaux dans les cantines scolaires.
 - 11) Organiser une journée de rencontre agriculteur conventionnels – agriculteurs bio.

- 12) Etablir un état global des pollutions de chaque usager de l'eau.
- 13) Mettre à disposition des carafes d'eau du robinet pour toutes les réunions municipales.
- 14) Informer les usagers sur la déclaration des puits privés et sur la réutilisation de l'eau de pluie.
- 15) Informer sur la tendance de variation de la qualité de l'eau brute de chaque point d'eau de l'agglomération.
- 16) Assurer la continuité des bandes enherbées le long des cours d'eau que les parcelles soient agricoles ou non.
- 17) Présenter des actions possibles à destination des jardiniers amateurs (par la FREDONCA à notre prochaine réunion)

3. Calendrier des prochaines séances

- Les réseaux d'eau potable : 28 janvier 2009 à SARRY.
- Les réseaux d'assainissement : 11 février 2009 à FAGNIERES.
- Les dispositifs d'épuration : 11 mars 2009.
- Finalisation des propositions : 1^{er} avril 2009.

**Régis TEHET,
Président du groupe
"Gestion de l'Eau"**



ANNEXE : MEMBRES PRESENTS

- Aline ANTOINE, SIABAVE
- Alain BIAUX, Vice-président du Groupe 1
- Bertrand CHAUFFERT, Conseiller municipal de Saint-Memmie
- Gérard CHEVALIER, Agence de l'eau Seine-Normandie
- Jean-Luc COLLET, conseiller municipal de Saint-Gibrien
- Monique de BELLEFON, DIREN Champagne-Ardenne
- Gérard GAMBIN, adjoint au maire de Saint-Memmie
- Christophe HERBILLON, FDSEA
- Anne-Louise GUILLAIN, FDSEA
- Jean-Luc MARTIN, Véolia Eau
- Frédéric MICHEL, Référent administratif du Groupe 1
- Didier NANTIER, Directeur des Services Techniques de Saint-Memmie
- Philippe PINON-GUERIN, Chambre d'Agriculture Marne
- Sébastien RENAUD-GOUD, Ville de Châlons-en-Champagne
- Régis TEHET, Président du Groupe 1
- Jean-Paul THILLY, Maire de Saint-Etienne-au-Temple
- Michel OLIVIER, Marne nature environnement
- Guy VENAULT, Marne nature environnement
- Julien VAUTIN, FRAB
- Brice SYLVAIN, Fédération de la pêche et protection milieu aquatique
- Bruno MALTHET, Amis du vieux Châlons
- Joël PERRET, joel.perret@yahoo.fr